

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. Marc DEBÈNE**  
**RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE RENNES**  
**LORS DE LA JOURNÉE FRANCO-ALLEMANDE**  
**DU 22 JANVIER 2004**  
**AU LYCÉE CHATEAUBRIAND DE RENNES**

Il y a 41 ans, le 22 janvier 1963, le Général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer tinrent à sceller la réconciliation "du peuple allemand et du peuple français".

Celle-ci était alors en bonne voie. Les deux Républiques, avec l'Italie et les pays du Bénélux, avaient déjà envisagé les soubassements économiques d'une nouvelle entente en concluant le Traité de Paris (1956) créant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, annonçant le Traité de Rome (1956) instituant la Communauté Economique Européenne et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique Mais au-delà de la construction d'un marché commun et de politiques économiques et sociales communes la quête de la paix perpétuelle (Emmanuel Kant / Victor Hugo) imposaient de se placer dans le champ culturel. Dès 1954, un premier accord avait permis de reprendre les échanges entre professeurs, chercheurs, étudiants et élèves.

En 1963, le Traité de l'Elysée, permet un nouveau pas décisif. Outre les politiques des affaires étrangères et de la défense, les actions en faveur de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche sont placées au cœur des relations du couple franco-allemand. La création de l'Office Franco Allemand de la Jeunesse en cette même année 1963 permettra de donner aux deux peuples un outil de coopération. 34 ans plus tard la création de l'Université Fanco-Allemande (1997) ressortira de cette même volonté, volonté bilatérale de participer ensemble à la construction de l'espace universitaire européen envisagé à la Sorbonne, à Bologne puis, récemment à Berlin.

Il y a un an, pour célébrer le 40<sup>ème</sup> anniversaire du Traité d'Armistice Franco-Allemand, le Président Chirac et le Chancelier Schröder ont déclaré le 22 janvier "journée franco-allemande", souhaitant qu'à l'avenir, cette journée soit consacrée, dans toutes les institutions de notre système éducatif, à une présentation de nos relations bilatérales, à la promotion de la langue du partenaire et à une action d'information sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que les possibilités d'études et d'emplois dans le pays partenaire".

Aussi, suis-je particulièrement heureux d'ouvrir cette journée académique, ici, au lycée Chateaubriand, lieu symbolique pour la réussite de l'enseignement de l'allemand. Je remercie les professeurs, les inspecteurs, les membres des comités de jumelage qui ont bien voulu répondre à notre invitation en souhaitant qu'avec nous ils puissent tous se mobiliser pour concrétiser la volonté politique exprimée par nos deux Etats.

Celle-ci impose une compréhension mutuelle, une communication qui doit pouvoir se faire sur ce plan dans nos deux grandes langues.

La situation est, chacun le sait, préoccupante. Depuis 10 ans, le nombre d'élèves choisissant l'allemand décroît régulièrement. Ils ne sont plus que 8 % à le suivre en LV1 (14% en 1970) ; 13 % en LV2 (36 % en 1970). Cette tendance est nationale et concerne même les régions où l'allemand est vraiment "la langue du voisin". J'ai pu le constater en Alsace. En Allemagne, le choix du français recule lui aussi fortement (- 12 % en 10 ans).

Si rien n'est fait, on peut craindre une éviction de l'allemand, au profit des langues mondiales ; de l'anglo-américain en LV1 ; de l'espagnol en LV2, langue dont l'aspect festif et utilitaire à la fois est souvent souligné..

Quelles sont les causes de ce déclin ? Pourquoi les arguments qui amenaient hier les élèves et notamment les "bons élèves" ne fonctionnent-ils plus ? L'idée que l'allemand est une langue difficile ? la mode ? le fait que le choix est de moins en moins souvent celui des parents, mais directement des enfants influencés par la télévision, les jeux vidéo ou les copains !

Quoi qu'il en soit, on ne peut que regretter cette situation. Le nombre des locuteurs, la place de l'allemand en Europe centrale et orientale, son rôle dans la construction européenne comme le fait qu'elle reste un des grands vecteurs culturels (histoire, philosophie, art, littérature) doivent être rappelés si l'on ne veut pas s'en tenir à la "chronique d'un divorce linguistique annoncé" selon l'expression du sénateur Legendre.

Dans l'académie de Rennes, 37 000 élèves étudient aujourd'hui l'allemand (277 000 l'anglais, 116 000 l'espagnol) dans les collèges et lycées.

Il est nécessaire de réagir. "Nous entendons œuvrer activement au renforcement du rôle de la langue partenaire. Nous voulons inverser la tendance, considérant comme réaliste un objectif de progression de 50 % en 10 ans" (communiqué de Poitiers du 28.10.2003).

Dans l'académie de Rennes nous avons fait le choix de la diversification de l'offre des langues, insistant sur la qualité de l'enseignement des langues et en langues.

Le choix d'une langue se fait désormais à l'école primaire. Souhaitant éviter le monolinguisme à ce niveau du système éducatif, nous avons mis en place une offre alternative. La création de pôles regroupant plusieurs écoles autour d'un collège permet d'offrir aux élèves le choix précoce de l'allemand . Aujourd'hui, dans 40 pôles (133 écoles) les élèves peuvent débiter l'allemand en CE2.

L'introductions des langues vivantes à l'école primaire ne relève plus aujourd'hui de la simple sensibilisation. Il s'agit d'un véritable enseignement qui se poursuit au collège. Il y a désormais une véritable obligation de continuité (soulignée par la circulaire de rentrée 2004 du DESCO). C'est cette continuité que les pôles doivent faire vivre.

J'ai pris l'engagement de permettre aux élèves ayant choisi l'allemand à l'école et qui doivent donc en poursuivre l'étude en collège d'avoir la possibilité d'étudier l'anglais avant la 4<sup>ème</sup>, disposant ainsi d'une véritable LV1 bis. Le moment semble d'ailleurs peut être venu de cesser de numéroter, de hiérarchiser les langues étudiées.

Au collège, puis au lycée, une bonne connaissance de l'allemand devrait permettre de mener des projets dans cette langue (au collège) mais aussi de suivre des cours, des enseignements en allemand. L'académie a la chance de pouvoir compter sur un réseau important de sections européennes. Nous souhaitons que tout puisse être fait pour assurer la qualité de cet enseignement en langue. Je voudrais saluer ici le beau travail réalisé par l'IUFM de Bretagne qui assure la formation de professeurs de DNL, les préparant à ce type d'enseignement. A l'avenir, je souhaiterais que cet enseignement en allemand puisse mieux profiter aux lycéens des filières technologiques (comme c'est le cas en mathématiques au lycée Joliot Curie) et professionnelles.

L'étude de l'allemand n'a pas pour seul objectif de former de futurs professeurs d'allemand ; notre industrie, notre commerce, notre administration a besoin de germanistes.

Le cahier des charges des sections européennes prévoit que celles-ci doivent se fonder sur un projet d'échanges, un projet commun avec un établissement d'outre Rhin. La Bretagne constitue sur ce plan un terreau fécond. La région compte en effet un très grand nombre de comités de jumelage franco-allemand. En juin dernier l'OFAJ a organisé le congrès des villes jumelées à Brest. L'Allemagne est le premier partenaire européen de l'académie. L'académie se place dans le groupe de tête des appariements scolaires (300 sur 570 recensés) ; les échanges individuels proposés par l'OFAJ (des élèves de seconde partent 3 mois en Allemagne) donnent toute satisfaction. Les lycéens peuvent bénéficier des bourses Voltaire (12 cette année). Dès l'école primaire, l'OFAJ organise des contacts entre les élèves (102). Les programmes européens Comenius et Léonardo épaulent des projets (74). Le couple franco-allemand est en effet au cœur de l'Europe.

La dynamique peut s'étendre à d'autres pays comme par exemple la Pologne (projet avec le Brandebourg autour de la TOLERANCE contre la violence) ou l'Irlande du nord et la Pologne, comme nous le verrons lors de la conférence internationale organisée le 23 mars prochain pour lutter ensemble contre les conduites à risque.

Le dynamisme des échanges, le caractère fructueux des projets n'ont toutefois pas suffi pour mettre un terme au déclin de l'enseignement de l'allemand.

De nouvelles inquiétudes peuvent naître au moment où nous préparons la rentrée 2003. La fermeture des sections à faibles effectifs, regrettée et critiquée par certains d'entre vous, doit toutefois permettre de mieux regrouper nos capacités d'accueil, de rationaliser notre offre, d'optimiser notre carte.

Pour susciter la motivation en faveur de l'allemand, notamment en zone rurale, nous avons parié sur le recours aux nouvelles technologies de la communauté éducative. Dans le Finistère (collège de Plounéour-Ménez, Commana, St Martin des Champs), existe une initiation à l'allemand par internet en 5<sup>ème</sup>. En Ille-et-Vilaine c'est un enseignement de l'allemand par visioconférences qui est organisé pour les élèves de quatre collèges ruraux (St Georges de Reintembault, Tremblay, St Brice en Coglès),

Pour parachever cette stratégie de développement, je compte sur vous, sur vos débats du jour, de cette journée franco-allemande, sur vous, Monsieur le Proviseur (dont chacun connaît la compétence et le dynamisme), sur vous Mesdames et Messieurs les professeurs de cet établissement.

Le lycée Chateaubriand est déjà reconnu comme un pôle d'excellence (section ABI-BAC). Je souhaiterais que vous deveniez un pôle d'excellence pour tous. J'entends le mot Pôle d'abord au sens magnétique, polarisant les élèves : l'attractivité de l'ABI-BAC doit être complétée par l'organisation d'un véritable parcours allemand à Rennes de l'école au lycée, en passant par le collège, avec mise en place de sections européennes (Chateaubriand, Joliot Curie);

J'emploierai aussi le terme Pôle au sens géographique, indiquant la direction à suivre : je souhaite donc que puisse se constituer ici un pôle de ressources, fédérant CRDP / IUFM, constituant un cadre où chacun pourrait trouver les outils, les conseils, les débats nécessaires pour faire vivre l'allemand.

Le lycée Chateaubriand, comme le lycée Ile de France pour la filière anglo-américaine ou le lycée Amiral Ronarc'h à Brest pour les études ibériques, constituerait ainsi un modèle de lycée d'ouverture internationale.

"Il est un âge ou quelques mois ajoutés à la vie suffisent pour développer nos facultés jusqu'alors ensevelies dans un cœur à demi fermé : on se couche enfant, on se réveille homme" écrivait Chateaubriand, pensant peut être à la période fructueuse du passage par le lycée. Quoiqu'il en soit, écoutons l'écho qui semble venir de la poésie de Goethe "Aie confiance en toi-même et tu sauras vivre" (Faust)

Au cours de cette allocution, j'ai cité Emmanuel Kant et Victor Hugo, Chateaubriand et Goethe. En France nous avons beaucoup d'écoles, de collèges ou de lycées qui portent les noms d'Hugo ou de Chateaubriand. Permettez-moi de souhaiter qu'à l'avenir on puisse aussi fréquenter une école, un collège ou un lycée qui se référerait à des grands hommes (ou femmes) d'outre-Rhin. Quel symbole plus fort pourrait-on donner à la jeunesse pour qu'elle n'oublie pas la langue du voisin !.

COPIE à :

- M. CAPDEVILA      IA-IPR d'Espagnol,
- M. PASTUREL      IA-IPR d'Allemand
- M. BIANCO        Proviseur du Lycée Chateaubriand  
RENNES